



Écocentre de la Municipalité de Sainte-Béatrix 2025

MATIÈRES ACCEPTÉES

- ✓ Ampoules fluocompactes, lampes au mercure
- ✓ Appareils électriques (grille-pains, perceuses, ...)
- ✓ Appareils électroniques (ordinateurs, imprimantes, téléviseurs, moniteurs, chaînes stéréo, téléphones, cellulaires) (*quantité illimitée*)
- ✓ Asphalte
- ✓ Baignoire, douches, lavabos, cuvettes
- ✓ Bardeaux d'asphalte
- ✓ Béton, brique, pierre
- ✓ Bois de tous genres (peint, traité, palettes)
- ✓ Boîtes en carton défectueuses (*quantité illimitée*)
- ✓ Branches et feuilles (*quantité illimitée*)
- ✓ Électroménagers (réfrigérateurs, cuisinières, micro-ondes)
- ✓ Feuilles* (*quantité illimitée*)
*Les sacs de feuilles seront vidés sur place!
- ✓ Fils électriques, rallonges, lumières de Noël
- ✓ Matériaux de construction, rénovation et démolition
- ✓ Métaux ferreux et non ferreux
- ✓ Meubles
- ✓ Plastiques de tous genres
- ✓ Pneus (avec ou sans jantes)
- ✓ Résidus domestiques dangereux (peinture, huile usée, filtre à l'huile, aérosol, vernis, teinture, batterie, pile, bonbonne de propane)
- ✓ Tapis, couvre-planchers
- ✓ Toile de piscine
- ✓ Verre de tous genres

MATIÈRES NON ACCEPTÉES

- ✗ BPC, cyanure
- ✗ Carcasses d'animaux
- ✗ Déchets contenant des traces d'amiante
- ✗ Déchets radioactifs ou biomédicaux
- ✗ Munitions, explosifs, arme à feu
- ✗ Ordures ménagères : **Pour ces matières, veuillez utiliser votre service de collecte porte-à-porte.**
- ✗ Terre contaminée
- ✗ Tous produits non identifiés par une étiquette lisible

HORAIRE

MERCREDI DE 8H00 À 15H00

JEUDI DE 8H00 À 15H00

VENDREDI DE 8H00 À 17H00

SAMEDI DE 8H00 À 15H00



NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT
DE FERMER L'ACCÈS **30 MINUTES**
AVANT LA FERMETURE.



ADRESSE

1305 RANG SAINTE-CÉCILE
SAINTE-BÉATRIX, QUÉBEC, J0K 1Y0



Le recyclage de vos vieux électroniques (quantité illimitée) est supervisé par ARPE Québec. Un organisme à but non lucratif qui s'assure des méthodes utilisées pour bien les recycler. Voir le lien ci-bas et si vous souhaitez obtenir de plus amples informations et visiter les sites internet suivants :

Pour tous les détails d'électroniques admissibles, visitez cette page

www.recyclermeselectroniques.ca/qc/quoi-recycler

ou

pour connaître tous les points de dépôt officiel des environs, visitez cette page

recyclermeselectroniques.ca/qc

Preuve de résidence avec photo obligatoire

Afin de prévenir les abus, la disposition de matériaux secs est contrôlée au site de l'Écocentre (garage municipal).

La quantité maximale par matricule est de **256 pieds cubes par année**, ce qui équivaut à **4 remorques** de 4 pieds X 8 pieds X 2 pieds = 64 pieds cubes.

Toute quantité annuelle supplémentaire sera facturée au taux de 50.00\$ par remorque de 4 pieds X 8 pieds X 2 pieds = 64 pieds cubes.

Les branches, les feuilles, les boîtes de carton et les vieux électroniques ne sont pas comptabilisés dans vos remorques gratuites! C'est illimité !

Pour les matières et produits qui ne figurent pas ci-haut, veuillez communiquer auprès des entreprises spécialisées qui les prennent en charge.

Les commerces ne sont pas admis au site

IMPORTANT

N'oubliez pas de trier vos matières à l'avance et de respecter les catégories de matériaux par conteneurs.